

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUREN
C. C. P. 7537.94 -- Téléphone 57.31.64



REDACTION

AVENUE EMILE ZOLA, 30 - SCHAERBEEK
Tél. : 16.00.73

Quatorzième année n° 2

Mai 1960

Notre Assemblée Générale du 12 juin 1960 à Merchtem

Notre assemblée générale se tiendra, cette année, le dimanche 12 juin, à Merchtem, petite localité du Brabant, située à une quinzaine de km de Bruxelles, entre Vilvorde et Alost.

Merchtem est une petite bourgade propre et accueillante.

Sa renommée ? La bière GINDER-ALE.

Cette brasserie est une des plus importantes d'Europe pour sa bière mise en bouteilles; journalièrement elle fabrique près de 500.000 bouteilles d'une bière incomparable qu'il vous sera possible de déguster tout à loisir.

Pourquoi cette année, notre choix s'est-il porté sur Merchtem ?

C'est parceque nous y avons été conviés par un ancien du 1er Bataillon de déminage : le camarade VAN LIERDE, maître-brasseur de la brasserie GINDER-ALE.

Pour se rendre à Merchtem.

Pour les camarades de la Section du Brabant ainsi que pour ceux qui arrivent à **Bruxelles Nord**, un car les attendra rue du Progrès, à hauteur de la sortie de la Gare du Nord, à partir de 9 h. 15. Un démineur sera présent pour les accueillir.

Ceux qui viennent de Liège et environs prendront à Louvain la route de Cortenberg, Perck, Peuthy, Vilvorde, Wolverthem, Merchtem.

Les camarades venant des Flandres se dirigeront sur Alost, Moorsel, Baerdeghem et Merchtem.

Lieu de rassemblement.

Le lieu de rassemblement est fixé à Merchtem, Place du Marché à 10 heures.

Des instructions seront données sur place pour le parking des véhicules au cours de cette journée.

Programme prévu.

Le programme a été établi comme suit :
10 h. 15 Départ pour l'Eglise de Merchtem, précédé par la fanfare de la localité;

10 h. 30 Messe à la mémoire de nos Morts.

11 h. 30 Réception de notre C.A. par l'Administration Communale de Merchtem.

12 h. 10 Dépôt de fleurs au Monument aux Morts de Merchtem.

12 h. 25 Visite de la Brasserie GINDER-ALE. Dégustation de cette bière de grande classe.

12 h. 45 Assemblée Générale à la Brasserie GINDER-ALE.

14 h. 15 Repas démocratique au cours duquel tous se retrouveront dans cette cordialité qui caractérise notre chère Fraternelle et pourront, comme toujours, se remémorer tous leurs souvenirs et faire revivre cette ambiance incomparable des démineurs.

16 h. Démonstration des volontaires de la Défense du Territoire, flots de musique, etc., etc.

A une heure à déterminer sur place, retour vers Bruxelles, les Flandres, Gand et Liège.

Il est superflu d'insister sur l'attrait d'un tel programme et si le soleil veut bien nous honorer de sa présence, nul doute que cette journée sera à marquer d'une pierre blanche dans les annales des Démineurs.

Est-il nécessaire de rappeler que nous comptons non seulement sur la présence de tous les camarades, mais encore sur celle de leurs épouses.

Le transport ainsi que le repas sont offerts gracieusement aux démineurs en règle de cotisation ainsi qu'à leur épouse.

A dimanche 12 juin, camarade démineur **et tous présents à Merchtem** pour nous retrouver comme il y a quinze ans.

Notre Conseil d'Administration.

Notre Conseil d'Administration continue son activité habituelle. Au cours de ses réunions mensuelles, il a porté toute son attention sur le sort de nos orphelins et de certaines de nos veuves.

Il est intervenu pécuniairement pour secourir quelques camarades frappés par l'adversité.

Il a examiné la suite à donner à nos dernières revendications.

L'octroi de distinctions honorifiques diverses a fait l'objet d'une étude très discutée.

Enfin, les dispositions voulues ont été prises pour notre assemblée de 1960.

NECROLOGIE

Nous avons le regret de vous faire part du décès de : M. Paul HARMEGNIES, doyen de la faculté de Mons, décédé accidentellement à Mons le 5 février.

Les funérailles suivies de l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

Faut-il rappeler le rôle essentiel joué par le professeur HARMEGNIES au début de la constitution du S.D.E.E.?

Les études approfondies et minutieuses qu'il fit des engins nouveaux trouvés au cours des premières opérations de déminage ont constitué la base de la documentation nécessaire pour permettre à nos camarades du début d'accomplir leur périlleuse mission avec le minimum de danger.

Nous conserverons de M. HARMEGNIES le souvenir d'un professeur érudit doublé de sentiments d'excellente camaraderie et d'une courtoisie accomplie.

Zacharie LEFEVRE, tué à Farciennes le 17-X-59;

Joseph HOREMANS, décédé à Dessel le 29-XII-59.

Nous assurons les familles éplorées de nos camarades disparus de notre profonde sympathie et leur adressons nos condoléances émues.

Hyménées.

Le mariage d'Edith DESMET, fille de notre sympathique secrétaire de la Sion, de Gand, avec M. Marcel VAN DEN BOGAERDE a été célébré à Gand le 4 mai.

Celui de Bernard CARRE et de Margriet THIBO a été béni en l'Eglise paroissiale de Merelbeke le 10 mai.

Nous adressons aux jeunes époux nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

La Vie dans nos Sections

SECTION DU BRABANT

La Section du Brabant tient toujours sa réunion mensuelle le dernier mercredi du mois au café « Les Brasseurs » Petite Rue au Beurre.

Il est cependant question de transférer le lieu de réunion dans un autre local.

La question sera envisagée au cours de la prochaine rencontre. Tous les camarades de la Section sont cordialement invités à être présents.

SECTION DE LIEGE.

La Section de Liège a tenu son assemblée générale dans les locaux de l'UFAC le dimanche 24 avril.

Notre Président fédéral, le Général SEVRIN, le Major BONMARIAGE, le Secrétaire BAENTS et le camarade ITTERS, porteur de notre drapeau, avaient tenu à assister à cette réunion.

Au bureau ont pris place le Docteur PRIGNON, M. LINOTTE, vice-président, ainsi que les deux vice-présidents, les Commandants DOHET et VANDERYDT.

Assez bien de membres ont répondu à la convocation du Comité et quelques dames se sont jointes à nos amis : Mesdames DOHET, LINOTTE, VANDERYDT et GEENS, veuve du démineur tué à Lierneux.

Le Docteur PRIGNON ouvre la séance en remerciant les membres du Conseil d'Administration qui ont tenu à rehausser, par leur présence, la séance de ce jour et souhaite la bienvenue aux dames et aux camarades présents. Puis le Général SEVRIN prend la parole pour dire combien il est heureux de se retrouver parmi les membres de la Section de Liège.

Il rappelle l'éclat avec lequel a brillé cette Section. Il se dit convaincu que, après une période de léthargie, la Section de Liège va retrouver son dynamisme de jadis.

Il remercie le camarade LINOTTE, le Docteur PRIGNON ainsi que les membres du comité des résultats obtenus jusqu'à présent.

Le secrétaire TAHIR retrace brièvement l'activité de la Section au cours de l'année écoulée, tandis que le trésorier NELIS fait un rapport succinct de la situation financière.

Le vice-président LINOTTE prononce alors une allocution dans laquelle il rappelle que, l'année dernière, au cours de l'assemblée générale, il avait manifesté le grand désir de voir le comité enregistrer l'accord de quelques camarades pour remplacer les membres du comité qui, pour des motifs divers, ont dû abandonner leurs fonctions.

Il signale que l'assemblée générale se tiendra cette année à Merchtem et il espère que tous les membres auront à cœur d'y assister. A cet effet, une circulaire leur parviendra en temps utile.

L'hommage à notre Monument National à Stavelot aura lieu vraisemblablement le premier dimanche de septembre. La cérémonie revêtira, cette année, un relief particulier. La mémoire des camarades BRAUNS, COLSON, LEROY, JONAS et JANSSENS y sera honorée par l'inscription de leurs noms sur notre beau Monument National.

Enfin, dit-il, vous me posez souvent des questions quant à nos revendications.

Je profite de la présence de notre Président fédéral et de notre Secrétaire M. BAENTS pour vous exposer l'état actuel de nos justes revendications.

M. BAENTS fait alors un exposé fouillé et minutieux de tout ce qui avait été fait et obtenu par la Fraternelle.

Il souligne les avantages obtenus par les démineurs de 1940 et ceux de 1940-1944 et résuma les raisons pour lesquelles ceux de 1944 (SEDEE) n'ont pu obtenir jusqu'à présent ce à quoi ils peuvent prétendre.

Il rappelle ce qui avait été obtenu jusqu'à ce jour, quant au temps de service passé au déminage compté double pour le calcul de la pension; la reconnaissance d'invalidé de guerre 40-45 pour les démineurs; l'octroi des distinctions honorifiques, etc.

Avec cette même précision et cette connaissance parfaite des multiples textes de la législation en matière de pension M. BAENTS répond à diverses questions qui lui sont posées par le camarade MAR-CHAL.

Après d'autres interventions des Commandants DOHET et VANDERYDT, le Général SEVRIN signale que les divers points énoncés seront examinés au cours de la prochaine réunion du C. A.

Le Docteur PRIGNON leva alors la séance après un dernier échange de vues des plus amical.

SECTION DE LA FLANDRE ORIENTALE

SOIREE DE VARIETES chez « LES DEMINEURS-GENIE » de la FLANDRE ORIENTALE.

Comme d'habitude, les fraternelles des Démineurs et du Génie de la Flandre Orientale ont réalisé leur fête annuelle le samedi 5 mars dans les locaux de l'U.F.A.C. de Gand.

Cette soirée de variétés a connu un succès extraordinaire : à 19 heures la salle était déjà comble.

Parmi les personnalités on notait la présence du Général TIM PERMAN, Président de l'UFAC 14/18, des Colonels PAELINCK et TERLIN, de M. MAERE, ancien Président du Génie, de M. et Madame LEYS, du Commandant et de Madame VANGELUWE, que nous avons retrouvés avec la plus vive satisfaction, de nombreux membres du Comité, etc.

M. DEBACKER, notre Président, s'était fait excuser, empêché par un voyage d'affaires.

A 20 heures précises, le « Non-Stop-Bonte-Avond » fut ouvert par une allocution de M. LEYS, d'abord, puis par notre camarade VANCLEVEN.

Après quoi, l'orchestre entonna une vibrante « Brabançonne » qui fut saluée par de chaleureux applaudissements.

Puis ce fut le talentueux conférencier M. MINNEBO qui illustra sa devise « Sus aux soucis ». Son humour et sa facétie furent une source intarissable de gaieté durant toute la soirée.

Le programme était non seulement artistique mais encore on ne peut plus varié pour la plus grande satisfaction de tous.

Nous citerons pour commencer « La Route Chantante », groupe vocal de 12 hommes à 4 voix qui se produisit dans des chansons de Belgique, du Portugal, du Congo, d'Israël, de Provence, etc.

Le Duo « The Jackwells », affriolantes jeunes filles qui reprirent des refrains du temps passé et obtinrent un succès mérité.

La chanteuse de charme Lily CASTEL mit en relief le genre dans lequel elle excelle. Non seulement son chant, mais encore tout son charme plongèrent l'assistance dans une réelle admiration.

L'ensemble MINNEBO et LILY fut un couple charmant qui réalisa un sketch plein d'humour qui fit rire aux éclats.

Puis le ténor DUCHART, de sa voix chaude et agréable, se fit entendre dans des airs d'opéras et sut conquérir tous les amateurs du « Bel Canto ».

La partie artistique terminée, ce fut le grand événement de la soirée : le tirage de la tombola.

Comme les années précédentes, les membres du Comité avaient réalisé des prodiges pour réunir un nombre impressionnant de lots de valeurs : plus de 180 prix magnifiques.

La vive satisfaction qui se lisait sur tous les visages fut la plus belle récompense des membres du Comité.

Et vers 23 h., après le tirage des numéros gagnants-cartes d'entrée, programmes et couvertures se déroula la partie de danses.

Jusque 1 h., petits et grands, jeunes et vieux se laissèrent entraîner par l'orchestre René PACQUE et ses solistes, ensemble d'un réel dynamisme.

Soirée on ne peut plus réussie et satisfaction complète pour tous.

Camarade Démineur

Le journal « L'Invalide Bruxellois » signalait récemment que les impératifs de la vie actuelle imposent l'association et ne permettent plus à l'homme de se replier sur lui-même.

Isolé, il ne parviendra pas à se défendre.

Seul, un groupement bien organisé, où règnent l'entente et une franche camaraderie, est à même de défendre ses intérêts.

C'est précisément ces conditions que remplit ta Fraternelle.

Mais tu dois l'aider de toutes tes forces.

Il faut que tu rappelles notre existence à ceux qui, pour des motifs divers, nous ont quittés.

Plus que jamais nous devons être nombreux pour terminer la tâche que nous avons assumée.

Vois tout ce que nous avons fait jusqu'à ce jour pour nos orphelins, pour nos veuves, pour tant de tes camarades.

Ne perds pas de vue que demain, toi aussi, tu peux avoir besoin de nous pour défendre tes intérêts, pour te tirer d'un mauvais pas.

Ceux qui se trouvent dans une situation difficile doivent nous en aviser. Non seulement nous nous ferons un plaisir de leur faire parvenir gracieusement leur carte de membre, mais encore nous nous efforcerons de les aider autant qu'il nous est possible.

Ecris-nous. N'aie pas peur de recourir à nos services.

Nos adresses, tu les connais :

Secrétariat de la Fraternelle des Démineurs, rue St-Jean, 30
Tervuren;

Rédaction du Bulletin « Le Démineur » avenue Emile Zola, 30
Bruxelles 3.

Pour rappel, voici les adresses des Sections et le n° de leur C. C. P.

Anvers : Kdt. MERCKX, Kaserne 7-8, Berchem-Anvers;

Brabant et Namur : Fraternelle des Démineurs du Brabant, C. C. P. 8173.53;

Flandre Occidentale : M. SAMYN E. Ch. de Torhout 14, St-André-Bruges, C. C. P. 3450.69;

Flandre Orientale : M. VANCLEVEN E. Champs-Elysées 5, Gand, C. C. P. 4511.80; —

Hainaut : M. HULSHAEGEN, 151, rue Bellière, Marcinelle, C. C. P. 2137.50;

Liège : Fraternelle des Démineurs, Liège, C. C. P. 7902,11;

Secrétariat de la Fraternelle des Démineurs : rue St-Jean, 30, Tervuren, C. C. P. 7537.94.

ORDRE DU JOUR

Allocution du Président.
 Rapport du Trésorier.
 Rapport des Commissaires Vérificateurs.
 Décharge à donner aux Administrateurs.
 Elections Statutaires.
 Fixation de la cotisation 1961.
 Approbation du budget 1960.
 Divers.

ELECTIONS STATUTAIRES

Les Administrateurs cités ci-après sont sortants et rééligibles :

BERTRAND, BONMARIAGE, COGNEAU, GEORGE, PIERREUSE, SAMYN et VANDERRICK.

Commissaires : ITTERS, MASSET.

Bilan de l'Exercice 1959**RECETTES**

Cotisation	18.575,—
Subsides, dons, etc.	972,—
Intérêts Banque-titres	63.204,—
Réalizations titres et remboursements	48.120,—
Solde débiteur	30.771,22

161.643,03

Avoir au 31-12-59

C. C. P.	4.046,—
Banque	34.024,—
Numéraire	—
Solde débiteur	30.771,22
	<hr/>
	68.841,22

DEPENSES

Secours divers, blessés, etc.	26.033,—
Désès	5.000,—
Etudes	33.915,—
Orphelins, St-Nicolas, 1re Communion	17.813,—
Cotisation U. F. A .C.	5.918,90
Bulletin	25.996,—
Assemblée générale	23.706,—
Administration, taxes	23.261,13

161.643,03

Avoir au 31-12-1959

C .C. P.	35.022,03
Banque	33.769,19
Numéraire	50,—
	<hr/>
	68.841,22

En sus, la Fraternelle possède pour 1.278.800 fr. valeur nominale, de titre. L'analyse de ce bilan se fera à l'assemblée.